

Oralité/Oralitude (de Certeau)

Jean-Marie Privat

► **To cite this version:**

Jean-Marie Privat. Oralité/Oralitude (de Certeau). Pratiques : linguistique, littérature, didactique, Centre de recherche sur les médiations (Crem) - Université de Lorraine 2019, oralité, littératie, 183-184, 10.4000/pratiques.6782 . hal-03175513

HAL Id: hal-03175513

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03175513>

Submitted on 20 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pratiques
Linguistique, littérature, didactique

183-184 | 2019
oralité, littératie

Oralité/Oralité (de Certeau)

Jean-Marie Privat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6782>

DOI : [10.4000/pratiques.6782](https://doi.org/10.4000/pratiques.6782)

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique

Jean-Marie Privat, « Oralité/Oralité (de Certeau) », *Pratiques* [En ligne], 183-184 | 2019, mis en ligne le 30 décembre 2019, consulté le 10 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6782> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.6782>

Ce document a été généré automatiquement le 10 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Oralité/Oralité (de Certeau)¹

Jean-Marie Privat

- 1 De formation jésuite, M. de Certeau (1925-1986) fut un homme au pluriel : historien, psychanalyste, philosophe, théologien, sémioticien de la culture, etc. Ses travaux et interrogations cartographient les modes d'une politique et dessinent les formes d'une poétique de la diversité. C'est sous le registre d'une politique/poétique de la langue et de ses usages hétérologiques que ses recherches et publications nous intéressent ici : « Mon sujet, c'est l'oralité, mais changée par trois ou quatre siècles de travail occidental » (Certeau, 1980a, p. 231). Dans la perspective d'une anthropologie culturelle, sa position de principe est claire : « Écriture et oralité sont l'effet de distinctions réciproques à l'intérieur de configurations historiques successives et imbriquées » (*ibid.*, p. 234). Nous mettrons l'accent ici sur l'écrit comme un mythe consubstantiel à la raison occidentale, puis l'oralité comme une ambivalente réserve d'altérité culturelle, enfin la rémanence des voix dans les arts de dire et de lire.

L'économie du scripturaire

- 2 M. de Certeau s'intéresse à la pratique scripturaire² qu'il considère comme la pratique *mythique* moderne par excellence. En Occident moderne, « l'origine n'est plus ce qui se raconte, mais l'activité multiforme [...] de produire du texte et de produire la société comme texte. Le "progrès" est de type scripturaire » (*ibid.*, p. 235). Dès lors la culture orale est idéo/logiquement ce qui est passé et dépassé – résiduel, lointain, archaïque – et non moins logiquement est *scripturaire* « ce qui se sépare du monde magique des voix et de la tradition » (*ibid.*, p. 235). Tout écolier (re)fait ainsi l'expérience pratique et symbolique de Robinson pour autant que Crusoé est le « roman de l'écriture » : « Chez Defoe, l'éveil de Robinson [...] s'inaugure avec la décision d'écrire son journal, de s'assurer par là un espace de maîtrise sur le temps et sur les choses [...] » (*ibid.*, p. 238 ; 2002 [1987], p. 215-218). Sur soi... et sur l'Autre.
- 3 La page est cette île : « Je désigne par écriture l'activité concrète qui consiste sur un espace propre, la page, à construire un texte qui a pouvoir sur l'extériorité dont il a d'abord été isolé [...]. La page blanche circonscrit un lieu de production pour le sujet »

(1980a, p. 235). Cette opération pose donc « le retrait et la distance d'un sujet par rapport à une aire d'activités ». (Certeau, 1980a, p. 235). La page est ainsi – selon nous – tout à la fois un support matériel homogène, une surface plane standardisée, un espace graphique balisé et un espacement linéaire strict³. Un lieu de travail manuel et intellectuel qui capitalise des compétences graphiques et des performances cognitives. Un format de (la) pensée. Si le trait est un retrait, alors cette insularité graphique se coupe du cosmos traditionnel « où le sujet restait possédé par les voix du monde » (*ibid.*, p. 235)

L'oralité comme *oralitude*

- 4 Ainsi l'écriture de la modernité conquérante entre nécessairement dans un rapport de belligérance avec la tradition cultu(r)elle : « Avant la période moderne [...] l'Écriture parle. Le texte sacré est une voix [...]. Or, cette Parole ne s'entend plus. Cette voix aujourd'hui altérée ou éteinte, c'est d'abord cette grande Parole cosmologique [...]. Une autre écriture s'impose peu à peu sous des formes scientifiques, érudites ou politiques : elle n'est plus ce qui parle, mais ce qui se fabrique » (*ibid.*, p. 239). M. de Certeau avance que la « conquête capitaliste scripturaire s'articule sur cette perte et sur l'effort gigantesque des sociétés "modernes" pour se redéfinir sans cette voix [...]. Nos dieux ne parlent plus » (*ibid.*, p. 240). Dès lors, dans une telle configuration historique et symbolique, le rapport au langage se transforme lui aussi : l'attention se déplace des énoncés (déchiffrer les Autorités) vers l'énonciation (négocier des interactions)⁴. Ce déplacement d'hégémonie langagière implique une mise à distance de tout ce qui reste lié à l'oralité (corps vécu, présence topique, praxis non verbales, etc.). De ce point de vue, l'oralité est bien une *oralitude*⁵. C'est l'univers des enfants et des mamans, des indigents et des indigènes. M. de Certeau a beaucoup réfléchi sur la parole hétérotopique et notamment sur les hétérophonies du très proche et du très lointain (plus que sur les hétérographies). Dans l'ouvrage collectif – *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois* (Certeau, Julia, & Revel, 1975a ;1975b) – il signe des chapitres essentiels sur le monde plébéien de la voyelle – le bas matériel et corporel du patois criard contrevient à l'ordre urbain et posé de l'écriture – et sur la mise en dictionnaire et en tableau(x) de la déraison orale. Cette mise à plat et au pas de la *pensée sauvage* fut aussi celle des oralités exotiques. Le *sauvage* – l'indien tupi par exemple – est associé *de facto* à la parole de la séduction (une érotique de la voix et du chant festif) et/ou au verbe de la sédition (une parole de la nuit⁶ et du secret initiatique). Et la sauvage plus encore, « dansant et criant la nuit, ivre de plaisirs et dévoreuse d'enfants [...]. Le monde sauvage comme le monde diabolique – exilé dans les campagnes, les forêts et la nuit – se décline au féminin » (Certeau, 1975, p. 244). Mais, « autant l'objet vu est scriptible, homogène aux linéarités du sens énoncé et de l'espace construit, autant la voix crée un écart, ouvre une brèche dans le texte, restaure un corps à corps » (*ibid.*, p. 246)

Le retour des voix

- 5 Ainsi, cette *oralitude* n'est pas nécessairement une *servitude*. Elle conteste son refoulement au cœur du refoulant même : « L'oralité s'insinue comme l'un des fils dont il est fait, dans le réseau d'une économie scripturaire » (Certeau, 1980a, p. 233). Il est

alors question de la quête de « voix perdues et revenantes » et d'écoute des « fragiles effets de corps dans la langue ». (*ibid.*, p. 231). C'est aussi bien la *chanterie* des sauvages (*id.*, 1975, p. 244) que l'opéra moderne des voix (Certeau & Giard, 1983), les utopies vocales de la glossolalie (Certeau, 1980c) que le « style oral » jousien (*id.*, 1970), le roman *parlant* que l'alchimie rimbaldienne du verbe – « je réglai la forme et le mouvement de chaque consonne, et, avec des rythmes instinctifs, je me flattai d'inventer un verbe poétique accessible, un jour ou l'autre, à tous les sens ». C'est plus prosaïquement *la prise de parole* citoyenne ou mitoyenne, l'oralité du corps social tout entier (*id.*, 1994), sa « matérialité sonore » où se glisserait toute l'explosive diversité des langages :

L'oralité [...] se distingue des protocoles scripturaires par la virtuosité avec laquelle les usages de la langue parlée ajustent une multiplicité de situations singulières. [...] En raison même de sa mobilité, l'oralité joint deux caractéristiques : 1) plus que l'écrit elle explicite en pratiques langagières le style propre d'un groupe ; 2) elle dépend davantage des hiérarchisations valorisantes ou dévalorisantes qui régissent les rapports de force entre les groupes et donc entre leurs pratiques (tours de phrase, idiolectes, accents, etc.). [...] Elle unit donc en elle une plus grande *inventivité* susceptible de modaliser toutes les ressources musicales et sémantiques d'une langue en fonction d'échanges circonstanciels et une plus grande *violence* passive (une répression) ou active (une domination) due au fait que le parler est pris dans les luttes sociales. (*id.*, 1986, p. 806)

BIBLIOGRAPHIE

- CERTEAU, M. (de) (1970). « Une anthropologie du geste : Marcel Jousse », *Études* 332/5, p. 770-773.
- CERTEAU, M. (de) (1975). « Systèmes de sens : L'écrit et l'oral – Ethno-graphie. L'oralité, ou l'espace de l'autre : Léry ». *L'écriture de l'histoire*. Paris : Gallimard, p. 215-248.
- CERTEAU, M. (de) (1980) [1974]. « Exotismes et ruptures du langage ». *La Culture au pluriel*. Paris : Christian Bourgois éditeur, p. 23-91.
- CERTEAU, M. (de) (1980a). « L'économie scripturaire ». *L'invention du quotidien. 1, Arts de faire*. Paris : Union générale d'édition, p. 231-261.
- CERTEAU, M. (de) (1980b). « Citations de voix ». *L'invention du quotidien. 1, Arts de faire*. Paris : Union générale d'édition, p. 263-277.
- CERTEAU, M. (de) (1980c). « Utopies vocales : glossolalies », *Traverses* 20, p. 26-37.
- CERTEAU, M. (de) (1984). « Le Parler angélique : figures pour une poétique de la langue ». In : AURoux, S et al. (dirs). *La Linguistique fantastique*. Paris : J. Clims/Éditions Denoël, p. 114-136.
- CERTEAU, M. (de) (1986). « Économies ethniques : pour une école de la diversité ». *Annales. Économies, sociétés, civilisation* 41/4, p. 789-815. En ligne : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1986_num_41_4_283313.
- CERTEAU, M. (de) (1994). *La Prise de parole et autres écrits politiques*. Giard, L. (éd). Paris : Seuil.

CERTEAU, M. (de) (2002) [1987]. « L'absent de l'histoire ». *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*. Paris : Gallimard, p. 208-218.

CERTEAU, M. (de) & GIARD, L. (1983). *L'Ordinaire de la communication*. Paris, Dalloz.

CERTEAU, M. (de) , JULIA, D. & REVEL, J. (1975a). « La voix de l'autre ». In : Certeau, M. (de). *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*. Paris : Gallimard, p. 95-98.

CERTEAU, M. (de) , JULIA, D. & REVEL, J. (1975b). « Le monde de la voyelle ». In : Certeau, M. (de). *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*. Paris : Gallimard, p. 110-121.

FOUCAULT, M. (1971). *L'ordre du discours*, Paris : Gallimard, p. 16-17, 64.

FRAENKEL, B. (2018). « Actes graphiques ». *L'Homme* 227-228, p. 7-20.

LUDWIG, R. (1994). *Écrire la « parole de nuit »*. *La nouvelle littérature antillaise*, Paris : Gallimard.

NOTES

1. La bibliographie comporte les œuvres cités ainsi que quelques références majeures aux travaux de M. de Certeau sur les usages socio-langagiers et leurs imaginaires historiques, politiques et religieux.
2. Le terme « scripturaire » est très polysémique. Il peut désigner ce qui est relatif à l'Écriture Sainte, y compris le prophétisme scripturaire (oracles versés au canon biblique) comme ce qui concerne l'écriture et ses usages en général (les audaces scripturaires de Mallarmé). Il semble que chez de Certeau scripturaire assone parfois avec le sombre « textuaire » dont l'historien des mentalités L. Febvre affublait jadis ses collègues fascinés par les seules sources archivistiques écrites et les langues mortes, entre suaire et mortuaire... En bas latin, scriptura appartient à la sphère juridico-économique (l'impôt sur les pâturages).
3. Voir ici même la notice « raison graphique » et les observations de B. Fraenkel (2018).
4. Pour Michel Foucault (1971) c'est à l'époque de la sophistique que « le discours efficace, le discours rituel, le discours chargé de pouvoirs et de périls s'est ordonné peu à peu en un partage entre discours vrai et discours faux [...]. Chez les poètes grecs du VI^e siècle encore, le discours vrai pour lequel on avait respect et terreur, [...] c'était le discours prononcé par qui de droit et selon le rituel requis [...]. Un jour est venu où la vérité s'est déplacée de l'acte ritualisée, efficace, et juste, d'énonciation, vers l'énoncé lui-même : vers son sens, sa forme, son objet, son rapport à la référence ».
5. Ce néologisme est parfois utilisé depuis une trentaine d'années chez des analystes de la féminité ou de la négritude, entre autres. À notre connaissance, ce terme n'est toutefois pas utilisé par de Certeau lui-même.
6. Pour une approche propédeutique complémentaire sur le sujet, voir par exemple le recueil collectif de textes et de réflexions poético-politiques sur l'économie orale, sous la direction de R. Ludwig (1994), *Écrire la « parole de nuit »*. *La nouvelle littérature antillaise*.

AUTEUR

JEAN-MARIE PRIVAT

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France